

L'efficacité énergétique dans les bâtiments de l'État

Journée d'échanges

Mercredi 19 mars 2014 - Grande Arche de La Défense

Pré-programme



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

i F O R E

Institut de Formation de l'Environnement

Comment viser l'efficacité énergétique à moindre coût ?

Cette journée est organisée par l'IFORE, et la DGALN et avec le soutien du CGDD et de la cellule nationale de suivi de l'immobilier de l'État.

Une politique d'immobilier durable passe par une gestion énergétique optimisée du parc. Des exigences réglementaires fixent un objectif de réduction de la consommation d'énergie du patrimoine immobilier de l'État et de ses établissements publics (réduction d'au moins 40 % de la consommation primaire d'énergie des bâtiments d'ici 2020). Cet objectif vise aussi à contenir les coûts d'énergie supportés par l'administration en forte hausse (+7 à 10 % par an) et à répondre aux préoccupations des occupants, de plus en plus sensibilisés à la question environnementale.

Agir dans un cadre budgétaire contraint

Le niveau des dotations d'investissement ne permet pas de mettre en œuvre un plan de renouvellement du parc immobilier (constructions neuves et réhabilitations lourdes). Aussi, l'État est conduit à définir un ordre de priorité aux actions d'efficacité énergétique et à privilégier à la fois :

- les actions à faible investissement, qui portent sur la gestion technique des équipements et sur la sensibilisation et l'accompagnement des occupants (management environnemental et de l'énergie)
- les opérations qui peuvent permettre à l'État de recourir à d'autres modes de financement que les programmes budgétaires dès lors que ces actions permettent un gain global.

Rapprocher les réseaux et favoriser des synergies

La gestion de l'énergie dans les bâtiments de l'État s'articule autour de différents réseaux d'acteurs : services responsables de la gestion administrative et financière du patrimoine immobilier de l'État, services techniques définissant la politique d'entretien et de rénovation du patrimoine, services en charge de promouvoir la politique de développement durable au sein des administrations, gestionnaires de bâtiments qui en assu-

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

L'IFORE est un service à compétence nationale du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Il a pour mission d'accompagner la mise en œuvre de la Stratégie nationale du développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement. Son action s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- L'intégration du développement durable dans les politiques publiques ;
- L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations publiques ;
- La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'IFORE organise des formations sur les politiques de développement durable à destination des administrations publiques.

rent l'exploitation, administrations occupantes, services acheteurs pour la négociation des prix de l'énergie. Souvent, ceux-ci ne se connaissent pas, alors même qu'ils gagneraient à collaborer. L'organisation de la fonction immobilière de l'État n'est pas toujours bien connue des chargés de mission plan administration exemplaire et des correspondants achats. Inversement le dispositif État exemplaire, les bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et les plans d'action achats de l'État sont souvent mal connus des services en charge de l'immobilier, alors qu'ils contiennent des propositions intéressantes d'actions à coût réduit qui mériteraient d'être intégrées dans les schémas directeurs immobiliers.

Objectifs de cette journée

Outre de rappeler les enjeux liés à l'énergie, le cadre d'action de la politique immobilière de l'État-proprétaire en matière d'efficacité énergétique, ainsi que les différents réseaux concernés par la question, la journée s'attachera à :

- partager des outils et méthodes,
- valoriser les bonnes pratiques,
- initier une dynamique de groupe.

Cette journée s'adresse aux :

- correspondants immobilier en administration centrale,
- correspondants État exemplaire et développement durable,
- services acheteurs,
- gestionnaires de bâtiments,
- structures d'expertise et de recherche,
- établissements publics.

Afin de favoriser les échanges entre les réseaux, cette journée est couplée avec une seconde sur les bilans d'émissions de gaz à effet de serre et leurs plans d'action, qui aura lieu la veille, le 18 mars 2013. (voir sur le site de l'IFORE : <https://catalogue.ifore.developpement-durable.gouv.fr/content/journee-dechanges-sur-les-bilans-des-emissions-de-ges-et-les-plans-dactions-0>)

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

L'IFORE est un service à compétence nationale du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Il a pour mission d'accompagner la mise en oeuvre de la Stratégie nationale du développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement. Son action s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- L'intégration du développement durable dans les politiques publiques ;
- L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations publiques ;
- La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'IFORE organise des formations sur les politiques de développement durable à destination des administrations publiques.

Mercredi 19 mars 2014 - 8h30-17h

LE PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE EST BÂTI PAR UN COMITÉ DE PILOTAGE RÉUNISSANT L'IFORE, LA DGALN, LE CEREMA, FRANCE DOMAINE, LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, LA DAFI, LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET LE CONSEIL DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT.

LES NOMS DES INTERVENANTS SERONT PRÉCISÉS ULTÉRIEUREMENT.

JOURNÉE ANIMÉE PAR LUC MILTGEN, JOURNALISTE

> 8h30 : **ACCUEIL, CAFÉ**

> 9h : **OUVERTURE PAR OLIVIER ROBINET, DIRECTEUR DE L'IFORE ET JEAN-MARC MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT ET DE LA NATURE**

> 9h30 : **BÂTIMENTS ET ÉNERGIE : LES GRANDS ENJEUX : ALAIN GRANDJEAN, ÉCONOMISTE, EXPERT DES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'EXPERTS DU DÉBAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LE CHOIX FRANÇAIS D'ATTEINDRE LE FACTEUR 4

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES LIÉS À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

LES ENJEUX SOCIÉTAUX

POSTES DE CONSOMMATION PRINCIPAUX

LES CONSÉQUENCES POUR LE PARC IMMOBILIER DE L'ÉTAT

> 10h00 : **QUESTIONS/ RÉPONSES**

> 10h15 : **LE CADRE D'ACTION DES SERVICES DE L'ÉTAT : DGALN, CGDD, FRANCE DOMAINE**

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

LA POLITIQUE ÉTAT EXEMPLAIRE

L'ORGANISATION INTERMINISTÉRIELLE DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT

> 11h10 : **QUESTIONS/ RÉPONSES**

Mercredi 19 mars 2014 - 08h30-17h

> 11h20 : **QUELQUES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES À COÛT RÉDUIT**

SUIVI DES CONSOMMATIONS, INSTALLATION DE DISPOSITIFS DE RÉGULATION SUR LES ÉQUIPEMENTS, OPTIMISATION DES CONTRATS DE MAINTENANCE...

LES OUTILS DISPONIBLES POUR Y PARVENIR

TÉMOIGNAGES SUR LEUR MISE EN ŒUVRE

> 12h20 : **QUESTIONS/ RÉPONSES**

> 12h30 : **DÉJEUNER**

> 14h : **TABLE RONDE : LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE: COMMENT AGIR AVEC LES OCCUPANTS ?**

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE DU CERTU

RETOURS D'EXPÉRIENCES D' ACTIONS EXEMPLAIRES RÉALISÉES AVEC LES OCCUPANTS

> 15h : **QUESTIONS/ RÉPONSES**

> 15h15 : **DES LEVIERS DE FINANCEMENT POUR VISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : SGAR NORD-PAS-DE-CALAIS, CETE NORD-PICARDIE, SAE**

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR UN CPE DE SERVICES

PLAN D' ACTIONS ACHATS DU SAE DANS LE CHAMP DE L'IMMOBILIER (OUTIL DE SUIVI DES FLUIDES, CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, OPTIMISATION DES CONTRATS...)

> 16h15 : **QUESTIONS/ RÉPONSES**

> 16h30 : **CONCLUSION DE LA JOURNÉE PAR GEORGES DEBIESSÉ, INSPECTEUR GÉNÉRAL AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

> 17h : **FIN DE LA JOURNÉE**

Mercredi 19 mars 2014 - 08h30-17h

>>> Informations pratiques

> **Organisation** : METL/MEDDE - Institut de formation de l'environnement (IFORE) en partenariat avec la DGALN, le CGDD et le soutien de la cellule nationale de suivi de l'immobilier de l'État

> **Participation gratuite**, à l'exception des frais de déplacements et de restauration à la charge des participants. Le déjeuner peut être pris au restaurant administratif du ministère

> **Lieu** : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - Grand Arche de la Défense - Auditorium de la paroi nord - niveau 3

> **Accès** : RER A ou ligne 1 Grande Arche de la Défense

> **Inscription obligatoire sur le site de l'IFORE :**

<https://catalogue.ifore.developpement-durable.gouv.fr/content/journee-dechange-sur-lefficacite-energetique-des-batiments-de-letat>

> **Vos interlocuteurs à l'IFORE**

Prunelle Halajko
prunelle.halajko@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 77 75

Assistante : Madeleine Lebas
madeleine.lebas@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 94 57

